

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

SEPTEMBRE 2023 N° 292

Presqu'île de charme



SAINT-MANDRIER-SUR-MER / PROCIDA

**10 ANS DE JUMELAGE
ANNI DI GEMELLAGGIO**



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





| ÉDITO

L'été fut chaud, c'est le moins que nous puissions affirmer !

Il fut chaud à cause de la canicule et force est de constater que nous avons atteint des niveaux de température jamais égalés. La mer aussi a atteint des maximums bénéfiques pour les baigneurs mais pas pour les espèces marines.

Tout cela est dû au changement climatique et tout le monde doit en prendre conscience. Dans une conférence, que j'avais faite sur la commune en 2018, j'avais annoncé que 2014 avait été l'année la plus chaude et, depuis, chaque année, nous avons battu de nouveaux records. Certains effets sont visibles, comme les catastrophes climatiques ou les dates de récolte qui avancent chaque année, d'autres le sont moins et auront des conséquences dramatiques comme le changement des courants marins, la disparition ou le déplacement des espèces marines ou terrestres, la fonte des glaces avec l'élévation des niveaux de la mer.

Tous les habitants de notre terre sont concernés en utilisant des moyens de transport polluants, ou un mode de chauffage de leurs habitations qui produit des gaz à effet de serre, en achetant ou en incitant à fabriquer des produits initiateurs aussi des mêmes gaz.

Il ne s'agit plus de lutter contre le changement climatique, c'est trop tard, mais de s'adapter, ce qui n'exclut pas de continuer à lutter. C'est ce que nous faisons à la Métropole qui est la bonne échelle pour mener cette lutte, notamment en changeant le mode de carburant de nos bus, en vous permettant de mieux isoler vos habitations, en incitant les entreprises à produire mieux.

Mais, l'été fut chaud aussi avec l'accueil de touristes, encore plus nombreux, venant s'ajouter aux propriétaires de résidences secondaires, engendrant des contraintes de gestions communale et métropolitaine importantes mais également, des problèmes de stationnement comme dans toutes les communes du littoral. Mais chez nous, tous les parkings sont publics et gratuits.

L'été fut chaud aussi grâce aux animations culturelles et festives organisées par notre adjoint à la culture et aux animations, ainsi que par Les Fêtes Mandréennes, notre comité des fêtes, qui vous ont proposé, de fin juin à fin août, toute une série d'animations appréciées par tous. Merci à leurs équipes ainsi qu'aux services municipaux qui ont été la clef de cette belle réussite estivale.

Merci aussi au comité communal de feux de forêts (CCFF) qui, tout au long de l'été, a surveillé nos massifs. Mais, je crains que ce ne soit pas terminé pour eux car la météo nous annonce beaucoup de vent en Septembre.

Aujourd'hui, c'est la rentrée pour nos petits Mandréens et souhaitons-leur, ainsi qu'aux enseignants, une bonne année scolaire.

Mais ceci ne veut pas dire la fin de l'été, alors profitons-en pour prolonger les soirées en toute convivialité comme nous savons le faire à Saint-Mandrier.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

| NOS JOIES, NOS PEINES... |

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

BONJOUR LES BÉBÉS !

Ava MANGION	15/07/2023
Hinenao PUTATOUTAKI	20/07/2023
Nino CAZEAUX	30/07/2023
Lucie POISOT	13/08/2023

VIVE LES MARIÉS !

Amélie LEFEVRE & Geoffroy NICOLAS	10/07/2023
Marie EME & Sébastien DABAT	15/07/2023
Mélanie ROGÉ & Jérémy FARSY	29/07/2023
Savannah LE BARS & Guillaume GOURMELON	05/08/2023
Christine BENTO DA SILVA & Jacky CREPIN	09/08/2023
Audrey GUYADER & Davy REINAUD	12/08/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Henri GUMY	15/05/2023	87 ans
Suzanne COPPOLA née BIANCO	02/07/2023	93 ans
Jeanne DAVIN née TAVIGNOT	04/07/2023	88 ans
Michelle SCOTTO DI RINALDI née HERRISON	04/07/2023	76 ans
Roland MANCINI	06/07/2023	91 ans
Jacques LE BIGOT	19/07/2023	85 ans
Félix LEENHARDT	19/07/2023	22 ans
Paulette ROELLINGER née MAGUERO	26/07/2023	96 ans
Jacqueline CARRAUD née JOURDAN	28/07/2023	88 ans
Marie SUBE née LUCIANI	30/07/2023	86 ans
Bernard BAILLY	01/08/2023	91 ans
Eliane MOINE née SAMUEL	11/08/2023	89 ans
Marie-Thérèse MANCA née HACHELON	11/08/2023	96 ans
Georges FLORY	12/08/2023	90 ans
René ALBERT	13/08/2023	93 ans
Nicole VANUCCI	13/08/2023	74 ans
Raphaël FUENTES	17/08/2023	95 ans

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

PERMANENCE des élus

Les élus de la majorité municipale tiennent une permanence à la mairie annexe du Pin Rolland (locaux de l'Agence Postale Communale), **chaque deuxième samedi du mois**, de 10h à 12h.

Venez les y rencontrer, ils seront heureux de vous accueillir pour échanger, vous informer et répondre à toutes vos questions.

**PROCHAINE PERMANENCE,
SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023.**

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT

Rédaction, création graphique, mise en page :

Service Vie de la Cité.

Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte

Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA
83110 SANARY-S/MER

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : sobitz@ville-saintmandrier.fr

Forum des Associations STAND INFO MAIRIE

Dans le cadre du prochain forum des associations qui se déroulera le 16 septembre, la municipalité sera aux côtés des associations et vous proposera d'échanger sur les thèmes suivants :

- Les plages et l'avant-port ;
- Quelques travaux dans la commune ;
- Les associations à la rencontre des jeunes ;
- Deux nouveaux services à la population (fabrication des CNI et passeports - soutien numérique).

N'hésitez pas à venir vous renseigner et à poser vos questions.

Annie **ESPOSITO**
1^{ère} Adjointe au Maire



Inscrivez-vous gratuitement au système d'ALERTE TÉLÉPHONIQUE !

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, la Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer et la Métropole Toulon Provence Méditerranée se sont dotées d'un outil de communication d'urgence afin d'avertir rapidement la population en cas de risques majeurs.

Il s'agit du système d'alerte téléphonique « F24/Gedicom ».

Le principe de cette alerte est simple. Notre commune est soumise à des risques majeurs tels que les incendies de forêt, comme nous en avons connu un en juillet 2019, les risques climatiques (inondations, tempêtes, canicules, neige...) et autres aléas accidentels qui peuvent à tout moment impacter la ville toute entière ou un seul quartier en particulier.

De ce fait, en cas de survenue d'un événement majeur et afin d'être le plus réactif et efficace possible, nous utiliserons le système d'alerte « F24/Gedicom » pour vous informer et/ou vous communiquer des consignes à suivre, sous forme d'appel vocal ou de texto.

A cet effet, nous vous suggérons de

renseigner en priorité votre numéro de téléphone portable si vous en êtes équipé et éventuellement votre ligne fixe.

Pour vous inscrire, merci de vous rendre sur le site Internet de la commune (www.ville-saintmandrier.fr), onglet La Mairie → La sécurité → Inscription alertes téléphoniques ou scannez le QR-Code suivant :



L'intégralité des informations transmises restent totalement confidentielles.

N.B : Pour les personnes ne maîtrisant pas Internet, vous pouvez remplir un formulaire d'inscription papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville et à l'Agence Postale Communale du Pin Rolland.

Nouveaux BACHELIERS

Vous venez d'obtenir votre baccalauréat ? N'hésitez pas à vous faire recenser auprès du service Vie de la Cité au 04.94.11.51.76.

Une réception sera organisée courant du mois d'octobre afin de vous féliciter et vous récompenser pour l'obtention de ce diplôme si important.

LES BRÈVES du Conseil

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance les 3 et 24 juillet 2023.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage, par voie électronique et par voie de presse, sont par principe ouvertes au public.

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :

- Demande de subvention dans le cadre du dispositif « Nos communes d'abord » pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Louis Clément.
- Modification du règlement intérieur du budget participatif citoyen.
- Octroi de subventions exceptionnelles au Centre nautique de Saint-Mandrier et pour l'école de plongée du PEM.
- Désignation de M. Fabrice Dedons en qualité de correspondant « Incendie et secours ».
- Convention avec la Chambre de Commerce Italienne pour la France de Marseille (CCIFM) pour l'organisation d'un village italien à Saint-Mandrier, du 30 août au 3 septembre.
- Avenant n°1 à la convention de gestion du domaine terrestre et maritime du Conservatoire du Littoral pour le site de la Coudoulière (Domaine de l'Ermitage).
- Convention de partenariat avec le Centre de Gestion du Var pour la mise en place du référent déontologue de l'élu local.
- Convention de maîtrise d'ouvrage avec le SYMIELEC-VAR pour la rénovation thermique et énergétique des bâtiments publics communaux.
- Décision modificative n°2 du Budget communal afin de remplacer la sono du square Marc Baron et d'acquiescer dix ordinateurs portables pour en doter les enseignants des écoles élémentaires.
- Demande d'un fonds d'intervention cantonal auprès du Conseil Départemental pour la création d'un « Pumptrack » au sein du complexe sportif Max Juvenal.
- Révision de l'autorisation de programme pour l'aménagement du Foyer des Jeunes et de la médiathèque du fait de l'augmentation des prix.
- Information sur l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (6%), la commune en comptabilisant sept atteint un pourcentage de 7,61%.
- Instauration du « Forfait mobilités durables » pour les personnels municipaux recourant à des moyens de transports durables.
- Attribution des marchés aux entreprises choisis pour les dix lots des travaux de construction du Foyer des Jeunes et de la Médiathèque.

Les 19 délibérations donnant lieu à vote ont été approuvées soit à l'unanimité (16), soit avec 5 abstentions (1), soit avec 4 abstentions (1), soit avec 5 contre (1).

La liste des délibérations de chaque séance du Conseil Municipal est affichée sur le tableau devant la Mairie dans le courant de la semaine et peut être consultée sur place et sur le site Internet de la ville (www.ville-saintmandrier.fr) par l'ensemble des citoyens.

Michel **MARIN**
2^{ème} Adjoint au Maire

TRAVAUX de la commune



INFO-TRAVAUX

SQUARE MARC BARON

Remplacement des pompes à chaleur de la salle des Fêtes et du cinéma.

ERMITAGE

Le site de l'Ermitage n'ayant pas les mêmes horaires d'ouverture et de fermeture que l'accès à la plage et son restaurant, un portail coulissant a été installé pour conserver le site en sécurité.

FLICHE-BERGIS

Remplacement de l'ancien portail en bois par un portail coulissant en feronnerie.

SANITAIRES PUBLICS

Après la rénovation des toilettes publiques de la Coudoulière et du restaurant de plage, c'est au tour de celles de la halle des pêcheurs d'être modernisées et réhabilitées.



Climatisation SMB



Sanitaires Coudoulière

TRAVAUX de la Métropole

PLUVIAL PIN ROLLAND

Remplacement complet du cadre du pluvial (traversée de la route et de la plage).

ESPACE VERT HALLE DES PÊCHEURS

Belle créativité du service espaces verts de la métropole, pour améliorer notre cadre de vie.



Portail du Domaine de l'Ermitage



Cadre pluvial plage Saint Asile



Portail Domaine Fliche Bergis



Espace vert Halle des pêcheurs

Le projet de **MAISON DE SANTÉ** dans l'attente d'un accord des professionnels de santé

Depuis plusieurs mois, toujours la même rengaine, la municipalité ne fait rien pour créer une maison de santé sur la commune.

Nous avons déjà répondu à ces accusations mensongères proférées par les élus d'opposition.

Faut-il rappeler qu'en septembre 2020, j'ai eu l'occasion de recevoir la secrétaire de l'association des professionnels de santé en lui énumérant les locaux vides susceptibles d'accueillir cet établissement et cela, sans que le projet aboutisse, contrairement à certains projets privés de La Seyne ou de Six-Fours, (ancien SPAR, garage REMAY, ancien cinéma, terrain BAUDISSON, terrain CHOURGNOZ à Pin Rolland). En tout cas, la municipalité, à cette époque, a démontré son intérêt pour une telle structure.

L'association des professionnels de santé, rejointe par l'association des usagers, a alors organisé plusieurs réunions et une assemblée générale sans qu'à aucun moment, la municipalité n'ait pu s'exprimer et sans qu'elle ait été conviée à ces réunions, sinon le jour même. Une pétition a même été lancée.

Puis, pendant de longs mois, nous n'avons pas pu obtenir de l'association des professionnels de santé, quel type de structure ils envisageaient, à savoir monosite (un seul local d'au minimum 200m²) ou multisite (les professionnels restent chez eux et une structure d'accueil et de secrétariat les relient, nécessitant un local de 90 m²).

L'Agence Régionale de Santé (ARS), la Région et le Département, alertés par nos soins, ont alors proposé une visio-conférence durant laquelle ils ont confirmé les aides possibles à la création de cette structure mais aussi à la gestion future avec la mise en place par les professionnels d'une SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires), seule structure agréée par l'ARS pour bénéficier d'aides financières au fonctionnement.

Avant l'été, j'ai reçu les présidents des deux associations et j'ai pu leur annoncer une bonne nouvelle. En effet, la Caisse des Dépôts et Consignations envisage la construction sur les terrains Baudisson, avenue Marc Baron, d'une résidence pour seniors. Nous l'avons convaincue de réserver une superficie de 209 m² au rez-de-chaussée de la résidence, afin de créer une maison de santé qui pourra servir aux

résidents et à la population.

Les plans du permis de construire comprennent bien la maison de santé et les plans fournis par l'association des professionnels de santé s'y intègrent parfaitement.

La Caisse des Dépôts que j'ai reçue propose une ultime réunion avec les professionnels de santé pour établir les conditions de location de cette surface et cette réunion, sous l'égide de la municipalité, aura lieu dans la première quinzaine de septembre.

Cependant, pour qu'un accord ait lieu avec les professionnels de santé, encore faut-il que ces derniers se soient structurés en SISA, ce qui apparemment n'a pas été fait à ce jour et qui, selon nos informations, n'aurait pas l'aval d'une majorité de professionnels de santé.

Le président de l'association des usagers qui nous a alertés sur le délai de mise à disposition des locaux dans la résidence seniors, nous a demandé de trouver des locaux afin de créer une structure multisite dans l'attente de la construction qui pourrait voir le jour début 2026.

J'ai saisi la Métropole pour une mise à disposition des locaux existants et j'ai proposé une réunion avec les services début septembre.

Cependant, nous sommes toujours en attente de la part des présidents des deux associations, des professionnels de santé et des usagers, d'éléments financiers et techniques afin de pouvoir progresser dans la réflexion de la mise en place d'une structure temporaire et de sa gestion par la SISA.

Alors maintenant, je pense que la municipalité a largement démontré son implication dans ce projet. Si dans les mois à venir les professionnels de santé ne se structurent pas en SISA et s'ils refusent le projet que propose la Caisse des Dépôts et Consignations, c'est que finalement le projet d'une maison de santé sur notre commune n'était pas mûr, à moins qu'un but inavoué n'ait été la véritable raison de ce refus.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

Des titres pour les **FRANCS JOUEURS** **MANDREENS**

Cette année encore, les Francs Joueurs mandréens nous ont régallés tout au long de l'été en animant le carré du port ou la pointe des blagueurs et ce, pour le plus grand plaisir des passionnés ou des estivants.

Mais, depuis le mois dernier les choses sérieuses ont débuté avec le championnat de France qui vient de se terminer.

Et c'est au son des klaxons, comme le veut la tradition, que les Francs Joueurs mandréens sont rentrés au bercail en ramenant les titres de Champion de France pour l'équipe minime et pour la société en toute catégories confondues.

Ces résultats démontrent l'engagement du Président Franck MUSSOU ainsi que celui de son équipe et honorent notre commune. Qu'ils en soient remerciés.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**



Ça se passera en SEPTEMBRE...

Samedi 9 et dimanche 10 septembre

- **BOULES "CHALLENGE DE LA VILLE"** toute la journée, boudodrome d'Isanto et stade du Village.

Dimanche 10 septembre

- **VIDE-GRENIERS DU VILLAGE** de 7h à 17h, place des Résistants. Inscriptions au 06.14.91.63.79.

Vendredi 15 septembre

- **NETTOYONS LA PLANÈTE** à 8h45, plage Saint Asile.
- **VERNISSAGE DE L'EXPOSITION D'ANNIE AGOSTINI**, à 18h30, Galerie Rancilio. Exposition jusqu'au 8 octobre.

Du vendredi au dimanche 17 septembre

- **JOURNÉES DU PATRIMOINE**. Exposition "Les Pêcheurs de Saint-Mandrier", au Domaine de l'Ermitage, par les Racines Mandréennes. Vernissage vendredi 15 septembre à 18h.

Samedi 16 septembre

- **FORUM DES ASSOCIATIONS** de 9h à 12h, place des Résistants.

Dimanche 17 septembre

- **VIDE-GRENIERS DU PIN ROLLAND** de 7h à 17h, parking Saint Asile.
- **PARCOURS DES GRANDS ENFANTS** dès 13h. Départ du stade du Village.
- **PORTES OUVERTES À LA RESSOURCERIE** de 8h30 à 16h30, chapelle du Pin Rolland.

Vendredi 22 septembre

- **VERNISSAGE A.R. VERNET** à 18h30, domaine de l'Ermitage. Exposition jusqu'au 8 octobre.

Samedi 23 septembre

- **THÉÂTRE "NON À L'ARGENT"** à 20h30, théâtre Marc Baron.

Dimanche 24 septembre

- **TRIATHLON DE SAINT-MANDRIER**. Départ à 15h depuis la plage du Touring. Organisé par Six-Fours Triathlon.



ANNIE AGOSTINI

GALERIE RANCILIO
DU 15 SEPTEMBRE
AU 8 OCTOBRE 2023
2 rue Marc Baron - Saint-Mandrier-sur-Mer

VERNISSAGE
VENDREDI 15 SEPTEMBRE
À 18H30

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer

ENTRÉE LIBRE
9h - 12h / 16h - 18 h
Fermé le MARDI



EXPO 2023

LES PÊCHEURS de Saint-Mandrier

TECHNIQUES DE PÊCHE, BATEAUX ET MATÉRIEL

DU VENDREDI 15
AU DIMANCHE 17 SEPTEMBRE
14H30 / 18H30

VERNISSAGE
VENDREDI 15/09
18H00

DOMAINE DE L'ERMITAGE

racines.mandreennes83@gmail.com
FB : Les Racines Mandréennes

Conservatoire du littoral



Forum des ASSOCIATIONS

Samedi 16 septembre 2023
Place des Résistants
9h - 12h

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer



Natures vivantes

A.R. VERNET

22 sept. 08 oct. 23

VERNISSAGE 22 sept. 18h30

Domaine de l'Ermitage

Chemin de la Coudoulière, 83430 Saint-Mandrier-sur-Mer

SEPTEMBRE: du mardi au dimanche, de 14h à 19h
OCTOBRE: mercredi, vendredi, samedi dimanche, de 14h à 18h

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer

Conservatoire du littoral



Jeu D'Artifices "La Judique Compagnie"

NON À L'ARGENT!

15€ RÉSERVATIONS AU 06 03 38 26 72
BILLETREDUC.COM

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 À 20H30
THÉÂTRE MARC BARON - 1 AVENUE DE LA CORNICHE D'OR

Gagner le gros lot au loto : un rêve pour beaucoup... Et le début du cauchemar pour d'autres ! L'argent ne ferait pas le bonheur ? A vous de voir !

Richard fait partie de ces chanceux : il gagne 162 millions d'euros au loto. Et il les refuse. Il réunit sa femme, sa mère et son meilleur ami mais... Comment leur annoncer ?

La soirée risque d'être agitée !



VIDE-GRENIERS du Village

PLACE DES RÉSISTANTS

MERCREDI 5 JUILLET - 16H - 00H
VENDREDI 11 AOÛT - 16H - 00H
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE - 7H - 17H
DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE - 7H - 17H
DIMANCHE 5 NOVEMBRE - 7H - 17H
DIMANCHE 12 NOVEMBRE - JOUETS DE NOËL - 7H - 17H
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE - 7H - 17H

INSCRIPTIONS
06.14.91.63.79



NETTOYONS La PLANÈTE

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE
DU NETTOYAGE DE LA PLANÈTE

Vendredi 15 septembre 2023
Nettoyage de la Plage Saint Asile
et de ses abords
8h45 - 11h30

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer



PARCOURS DES GRANDS ENFANTS

17 SEPT 2023

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Accueil au stade des 12h avenue Marc Baron
STAFF PARCOURS - 13h30

Partenaires : billettweb.fr, XTPM



TRIATHLON DE SAINT-MANDRIER

ORGANISÉ PAR SIX-FOURS TRIATHLON

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023
PLACE DES RÉSISTANTS

PART ISHOD
MAT S | 750M - 18KM - 5KM
INDIVIDUEL / RELAIS

Inscriptions sur <https://timingzone.com>

J'ai perdu un ami fidèle et franc comme il en existe peu encore aujourd'hui. A 90 ans, Georges FLORY a décidé de nous quitter après une vie bien remplie.

Après avoir réalisé de nombreux aménagements immobiliers, Georges FLORY avait dû arrêter son activité à la cinquantaine pour des raisons de santé. Mais son tempérament le poussera très vite vers le club de football de notre village et vers la Fédération Française du même sport.

Puis, en 1989, il conduira une liste politique et siégera comme conseiller municipal. En 1995, avec quelques-uns de ses colistiers, il choisira de rejoindre une liste issue de la majorité que j'ai eu l'honneur de diriger. Il était convaincu, comme nous, qu'au-delà des sensibilités politiques des uns et des autres, il y avait un espace pour faire évoluer notre commune, tout en lui gardant son âme de village et il était fier de participer à cette aventure.

J'avoue avoir été conquis par ses qualités d'organisateur et de planificateur. Adjoint au Maire chargé des travaux, il a piloté de nombreuses opérations parmi lesquelles, pour ne citer que les travaux principaux : la place du village avec ses jardins et son kiosque, la fontaine, la nouvelle façade de l'Hôtel de Ville et celle de l'église. Il a également réhabilité la quasi-totalité des grands axes communaux et il est à l'origine du stade Lanerière.

Mais, Georges était aussi un bon vivant et il participait à toutes nos manifestations en y prenant part activement, comme aux fêtes calendales.

Si vous êtes nombreux aujourd'hui à avoir une pensée pour lui, c'est que vous l'avez côtoyé de près ou de loin et que, peut-être, il vous a rendu un ou des services comme il le faisait couramment. Georges avait le cœur sur la main et n'hésitait pas à défendre l'un ou l'autre, même quand la cause était perdue. J'en ai été le témoin à de nombreuses occasions. Quant aux associations, elles savaient toujours pouvoir compter sur lui pour avoir les moyens d'assurer leurs manifestations.

Après son retrait des affaires communales en 2008, il prenait toujours plaisir à suivre l'actualité de la commune et nous prenions toujours plaisir à le revoir. C'était avec fierté qu'il avait accepté le titre d'adjoint honoraire.

Le conseil municipal présente ses sincères condoléances à sa famille.

Adessias Georges, nous ne t'oublierons pas.

Le Maire,
Gilles VINCENT



Le mot de l'OPPOSITION

De la relativité des informations

La nature humaine est ainsi faite que, souvent, l'attention se focalise sur des petits détails ou des aspects mineurs, occultant, ou estompant, les éléments importants. La vie municipale n'échappe pas à ce constat et, quelle que soit la vigueur du débat démocratique, elle est aussi victime de cette forme de relativité de l'information.

Ainsi, Saint-Mandrier aura connu deux séances du conseil municipal au cours du dernier mois de juillet. Il faut en convenir, leurs ordres du jour n'étaient pas très fournis mais, comme l'écrivait Georges Sand, Il vaut mieux de petites affaires sans soucis que de grandes avec des craintes. Var-Matin ne s'y est pas trompé en titrant le 25 juillet « Aux oubliettes le skatepark, les élus optent pour l'installation d'un pumtrack à Saint-Mandrier » pour évoquer le projet « qui retient le plus l'attention concerne celui choisi par les administrés dans le cadre du budget "participatif" doté de 50.000 euros ». Qu'il n'y ait aucun malentendu, nous sommes tout à fait favorable au projet, qu'il s'agisse d'un skatepark ou d'un pumtrack, dernière version qui a l'avantage d'offrir plus d'activités pour un coût raisonnable. Nous sommes plus réservés en revanche sur le fait que son financement puisse être imputé sur deux annualités du budget participatif. Il nous semble que cette dépense est une dépense « ordinaire » du budget communal et qu'il serait dommage de tarir la source de réalisation d'initiatives citoyennes.

C'est justement ce point qui vient illustrer la relativité des informations et le fait que nous pouvons passer des heures à discuter, voire à nous écharper, sur des presque détails ou à ergoter sur quelques milliers, si ce n'est centaines, d'euros de dépenses et à n'accorder qu'une modeste attention à des dépenses plus conséquentes. Car, il faut le reconnaître, le sujet qui a motivé la tenue d'un second conseil municipal en juillet n'était pas la création d'un pumtrack mais principalement la modification de 700 000 euros de l'autorisation de programme relative à la construction du foyer des jeunes et de la médiathèque et l'autorisation donnée au maire de signer les marchés pour engager les travaux afférents. Or en l'espèce, nous ne sommes plus dans un projet d'une centaine de milliers d'euros (ce qui n'est pas négligeable tout de même) mais désormais de près de 3 millions d'euros, soit une augmentation de près de 72% depuis décembre 2021. Encore une fois nous précisons que ne sommes pas opposés au projet de médiathèque et nous savons que la guerre en Ukraine et l'inflation galopante affectent tous les budgets et que les aléas de la construction sont permanents mais il nous semble que cette information mérite une explication citoyenne. Car, en jouant par avance les « Yakafokons », 700 000 euros c'est, d'une certaine manière, le budget pour acheter un local permettant d'installer une maison de santé... Ce qui nous inquiète aussi c'est que les travaux de la médiathèque n'ont pas encore commencé et qu'ils risquent de réserver, comme à chaque fois, leurs lots de mauvaises surprises.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

Mission Locale
De l'Ouest Var

Jeunes 16-25 ans

Passez en mode avenir !

SUIVEZ NOUS :

Ma Mission Locale
une seule adresse pour tous mes projets.

...un **métier** qui me plaît

...une **formation** pour y arriver

...des **solutions** pour ma vie quotidienne

INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE À SAINT MANDRIER
POLE SOCIAL - BME, RUE ANATOLE FRANCE
Conseillère : Christine DAUGUET - 07.71.14.39.64
Le lundi : 14h00 - 17h00
04.94.11.51.61
MIAJ@MLMIAJ.FR

La Tribune de la MAJORITÉ

VIVE LA RENTRÉE !

Après quelques jours de repos ou de voyage sous le soleil, voici l'heure de reprendre le quotidien.

Durant tout l'été, les élus de la majorité vous ont offert des spectacles de grande qualité attirant un nombre de personnes toujours croissant. Un grand merci aux élus et au personnel municipal qui, sous la houlette de Romain Vincent, ont contribué à la réussite de ce programme.

Un grand merci également aux associations qui ont proposé des animations appréciées de tous. Nous sommes attentifs aux besoins de ces associations et de leurs bénévoles et nous les aidons de notre mieux, que ce soit par le biais de subventions ou par le prêts de matériel... Elles font vivre notre ville.

Ainsi donc, à la rentrée, vous aurez le choix pour adhérer ou participer parmi les 90 associations sportives et culturelles que compte Saint-Mandrier. Vous pourrez les rencontrer le 16 septembre lors du forum des associations. Nous vous invitons à notre stand "Info Mairie" sous la houlette de la 1^{ère} adjointe, Annie Esposito.

Mais la rentrée c'est aussi l'école, avec le périscolaire et le restaurant scolaire lors de la pause méridienne. Tout a été mis en place pour une rentrée sans problème. Nos 6^{èmes} ont reçu, en juin, à l'issue de leur cycle primaire, une calculatrice pour tout leur parcours au collège.

Pour répondre au besoin des enseignants de l'élémentaire Louis Clément et de l'Orée du Bois, chacun se verra doté d'un ordinateur puisque l'éducation nationale n'en fournit pas. Il ne paraît pas normal qu'ils utilisent leur matériel personnel. Nous y avons donc remédié en achetant 10 ordinateurs.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Mandréens qui nous ont rejoints cet été. N'hésitez pas à nous contacter ou à nous rencontrer, le deuxième samedi de chaque mois, dans les locaux de la Mairie annexe du Pin Rolland (également agence postale communale).

Que la rentrée se passe au mieux dans la sérénité, est le souhait de vos élus.

Colette **DEMIERRE**

Pour l'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Gilles VINCENT 2020-2026/ Union Pour Saint-Mandrier de Marégau à Cépet.FB : Gilles-Vincent-2020-2026-Union-Pour-Saint-Mandrier-De-Marégau-à-Cépet

Droit de **RÉPONSE** au mot de l'opposition de juillet/août dernier.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Logements sociaux – Contrat de mixité – L'opposition dans le flou ?

Après nous avoir critiqués pour la construction des logements du Pin Rolland, dont un tiers de logements sociaux, voilà que nos élus d'opposition reconnaissent que la loi SRU qui a institué le quota de 20% de logements sociaux est un modèle de technocratie.

Au passage, ils ont oublié de qualifier la loi Duflot, du nom de l'ex ministre ÉCOLOGISTE Cécile Duflot, qui a alourdi le quota en l'élevant à 25 % en 2025. Mais, Monsieur le Pen ne se déclare-t-il pas ÉCOLOGISTE ? Pourtant, lorsque dans un Mandréen précédent, j'avais qualifié ces lois de scélérates car imposées à tous, quel que soit le territoire, ces élus m'avaient critiqué.

Faut-il rappeler qu'en 2017, au moment de

l'élaboration du PLU, l'État nous avait demandé d'inscrire 714 logements sociaux ce qui, avec une mixité minimale (1 logement social pour 2 logements autres), nous conduisait à envisager la construction de plus de 2100 logements.

Nous avons refusé cette injonction, estimant que notre commune, la plus petite du Var en superficie et dont le Ministère de la Défense occupait la moitié du territoire, n'avait pas vocation à loger tous les habitants du département. De ce fait, nous n'avons inscrit dans notre PLU, qu'un nombre de logements équivalent aux demandes des Mandréens jusqu'en 2030. Ainsi, seulement 316 logements sociaux ont été inscrits. Monsieur le Préfet avait alors déféré cette décision au Tribunal mais le juge a suivi notre argumentation et nous a donné raison.

Aujourd'hui, l'État, par ce contrat de mixité, reconnaît l'impossibilité de tenir les objectifs

définis par les lois SRU et Duflot et propose de les étaler dans le temps.

Nous avons, par écrit auprès du Secrétaire Général de la Préfecture, marqué notre intérêt pour un tel contrat en spécifiant que le nouveau Plan Local de l'Habitat de la Métropole qui sera effectif en fin d'année, définira les objectifs de chaque commune en accord avec les Maires. Entre temps, il fallait bien obtenir le décalage des objectifs fixés par les lois, en acceptant un contrat de mixité, permettant ainsi d'échapper à une carence de Monsieur le Préfet.

Nous avons bien sûr expliqué en détail ces argumentations en Conseil Municipal mais apparemment, seuls les élus d'opposition n'ont pas compris !

Le Maire,

ASSOCIATIONS - JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

Après un long voyage, PRESQU'UNE ÉTOILE fait sa rentrée

C'est le 25 juin dernier à l'espace Malraux que l'école de danse Presqu'une Étoile a fait son grand show ! Les spectateurs ont fait le tour du monde : Afrique, Chine, Brésil, Polynésie, Argentine, États-Unis et encore plein d'autres pays. Les élèves ont pu s'épanouir et rendre fiers leurs professeurs en montant sur scène.

C'est l'heure de la rentrée. Des cours de classique, modern jazz, contemporain, street, Heels, éveils initiations, Pilates et yoga parents enfants sont proposés. Plusieurs professeurs cette année, Magali CALONE et Thomas MARYSA pour la danse ainsi que Noémie CALONE pour les cours de yoga parents/enfants.

Presqu'une Étoile est une école de danse ouverte à tous, débutants comme pré-professionnels. Au sein de notre association, vous pourrez trouver une nouvelle famille. L'amour pour la danse, la rigueur, la bienveillance, le partage, et l'encouragement sont les maîtres mots de nos professeurs.

Il est possible de venir essayer tous les cours gratuitement la première semaine afin de choisir par la suite lesquels vous voudriez suivre tout au long de l'année.

De nouveaux projets seront mis en place cette année encore. En attendant, nous vous souhaitons à tous un bel été avant une rentrée intensive !

PRESQU'UNE ÉTOILE



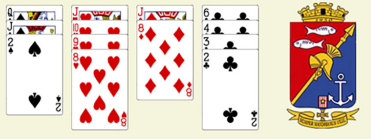
ÉCOLE DE DANSE
PRESQU'UNE étoile

SAISON 23/24

- /CLASSIQUE
- /MODERN-JAZZ
- /CONTEMPORAIN
- /STREET - HEELS
- /PILATES
- /YOGA PARENT/ENFANT
- /EVEILS INITIATIONS

RENSEIGNEMENTS
06 20 12 57 98

Club de bridge de Saint-Mandrier



- Vous habitez Saint-Mandrier ou ses environs ou vous êtes simplement de passage ?
 - Vous avez du temps libre ou vous venez de prendre votre retraite ?
 - Vous cherchez des occupations ludiques ?
 - Vous voulez des rencontres enrichissantes ?
- Alors, jouez au bridge !**

Le jeu de bridge est accessible à tous, du débutant au joueur confirmé.

Le club de bridge de Saint-Mandrier, salle Arbouses au Pin Rolland, propose à ses adhérents des cours gratuits :

- Le mardi matin : initiation avec Nicole. Apprentissage des règles, les annonces élémentaires, les bases du jeu de la carte.
- Le mardi matin : cours de base avec Cathy. Le cours s'appuie sur « la nouvelle méthode d'apprentissage accélérée » de la FFB qui se déroule en théorie sur 2 séances hebdomadaires durant 1 an. Pour des raisons d'organisation, ce cours est étalé sur 2 ans avec 1 séance hebdomadaire.
- Le mercredi matin : perfectionnement avec André. Techniques du jeu de la carte, rappel du Système d'Enseignement Français (SEF), variantes, préparation à la compétition.
- Des tournois gratuits pour les adhérents sont organisés les mardis et jeudis après-midi ainsi que le vendredi en soirée.

Pour de plus amples renseignements, venez nous voir au forum des associations du samedi 16 septembre.

Site Internet du club de bridge : <https://www.bridgestmandrier.fr/>

Contact avec l'association : contact@bridgestmandrier.fr

Jean-Marie JEGOU

L'hommage de Pointus et Patrimoine

Jean-Marie était une personne appréciée et engagée. Sa bonne humeur et son état d'esprit vont beaucoup nous manquer. Il aura su, durant toutes ces années, laisser l'empreinte qui restera longtemps gravée dans nos mémoires et dans nos cœurs. Nous honorerons sa mémoire comme il se doit, en continuant à nous battre pour notre association comme lui-même le souhaitait quand il était à nos côtés. Nous n'avons pas seulement perdu un membre du bureau, mais surtout un ami pour certains et un ami d'enfance pour beaucoup d'entre nous.

Toutes nos condoléances vont à sa femme, Françoise, à ses enfants, Sébastien et Jean Christophe et à sa famille.

Le Président,
Gérald **POLITO**



USSM Basket

Nous avons organisé 4 tournois 3 contre 3 dans le cadre des animations estivales de la municipalité de Saint-Mandrier sur le plateau sportif du village.

Environ 8 à 10 équipes, composées d'estivants comme de locaux, se sont retrouvées autour du ballon orange dans une excellente ambiance. Récompenses et boissons offertes ont conclu ces manifestations.

Le Président,
Martial **ANCELIN**



CHORALE ALLÉLUIA : Reprise

Très chers amis du chant et de la musique, la Chorale de Saint-Mandrier - votre Chorale ! - fera sa rentrée le mercredi 20 septembre.

Après bien des difficultés dues notamment à la crise sanitaire, notre Chorale a su rebondir, s'étoffer et se diversifier et est fière de pouvoir vous présenter un répertoire très vaste, comprenant des chants et œuvres de tous les registres, que ce soit classique/lyrique ou variétés, chants du monde ou populaires, traditionnels ou contemporains...



Nous vous proposerons, bien sûr, de venir nous écouter et nous soutenir lors de concerts ou de manifestations durant l'année. Mais nous avons également besoin de vous pour renforcer la chorale : **nous recrutons activement des femmes et des hommes aimant chanter.** L'apprentissage des airs choisis se fait dans la convivialité mais sérieusement, et les progrès sont rapides et source de satisfaction.

Pour vous en faire une idée, n'hésitez donc pas à venir à nos répétitions (les mercredis à partir de 16h ou 17h30), nous vous accueillerons avec plaisir.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre présidente Mireille HERMON au 06 79 97 28 06. Elle se fera une joie de vous informer.

La CHORALE ALLÉLUIA

Fin du Tournoi de TENNIS OPEN de Saint-Mandrier

Le tournoi de tennis Open, organisé par le Tennis Club de Saint-Mandrier du 15 juillet au 2 août, a pris fin sur une finale époustouflante qui a mis aux prises deux joueurs classés -2/6 (les connaisseurs apprécieront).

Au cours de ces trois semaines de compétition, sur les 235 joueurs inscrits, 207 ont répondu présents et 224 matchs ont été disputés.

Le Tennis Club de Saint-Mandrier remercie chaleureusement tous les participants, les sponsors, les spectateurs, les bénévoles et le juge-arbitre qui ont permis de faire de cet open un événement des plus conviviaux. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

La prochaine saison tennistique commence le 1^{er} septembre. Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec ses représentants au 04.94.30.54.48 ou par mail (tcsmandrier@orange.fr), qui seront également présents au forum des associations le samedi 16 septembre.



COURS DE CATÉCHISME, pour les petits et les grands !

Cette année, la paroisse organise à nouveau ses cours de catéchisme, ouverts aux petits depuis l'année dernière. En effet, Béatrice d'Estriché de Baracé a rejoint Elisabeth Huysmans, qui s'occupait déjà des classes du CP au CM2.



Si vous souhaitez éveiller la foi de votre enfant, et l'initier à la vie de Jésus de façon ludique (les cours comprenant un temps de prière/partage, une lecture/histoire/parabole de Jésus et un moment créatif), vous pouvez inscrire vos enfants aux cours de Béatrice, une semaine sur deux, le mercredi à 11h, pour les petits (maternelles), ou aux cours de Elisabeth, chaque semaine, le jeudi, de 17h à 18h (CP au CM2).

Contacts:

Elisabeth Huysmans : 06.16.77.63.72.
Béatrice d'Estriché de Baracé : 06.50.47.56.72.

FIGURES DU VILLAGE d'août et de septembre 2023.

Les figures du village vous donnent rendez-vous le **samedi 16 septembre 2023 à 12h30**, sous le kiosque de la place des Résistants, pour la découverte de la photographie qui mettra en lumière "les infirmiers", avec Henri PUTTI (1949-2012) et Olivier PAOLI, né 29 juin 1966.

Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sous le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavallas.

La FÉDÉRATION CAVALAS



"Les pêcheurs" avec, sur la photo en noir et blanc, à gauche, René MARETTO (1931-2021) (au centre un pêcheur Toulonnais) & à droite Jean AJELLO (1932-2016).

Sur la photo en couleur, à gauche, David GIOVANNETTI né le 9 août 1974, (au centre Patrick AJELLO né le 6 octobre 1955) & à droite, Nicolas BLANC né le 16 septembre 1971. (Photo de juillet 2023).



"Les dessinateurs/illustrateurs" avec, sur la photo en noir et blanc, "Marc MOALLIC (1907-2004) et en couleur, Odile GERE-BERTRAND, née le 13 avril 1984. (Photo d'août 2023).



ANANDAYOGA

Les cours de yoga de l'association Anandayoga reprennent dès la première semaine de septembre. Le 4 septembre au village avec Mireille, salle des Fêtes Marc baron à 9h et le jeudi 7 septembre au Pin Rolland, salle Arbouses dès 9h, avec Nanou qui propose également un cours à 19h pour les personnes exerçant une activité professionnelle.

Nous serons bien évidemment présents lors du forum des associations le 16 septembre pour échanger avec vous et répondre à toutes vos questions. L'association, dont l'objet est de permettre une meilleure connaissance de la culture indienne et plus largement orientale, proposera notamment un voyage à Digne à la découverte de la maison d'Alexandra David Niel dès le mois d'octobre et à une date à définir, une visite organisée du musée des arts asiatiques de Nice, comportant la découverte de la cérémonie du Thé.

L'association qui fêtera en 2024 ses dix ans d'existence, a fait preuve de dynamisme puisqu'en 2023 elle est riche de plus de 80 adhérents. L'adhésion à l'association est toujours de 10 euros. En attendant de vous accueillir à notre stand sur le Forum des Associations, nous vous souhaitons une bonne rentrée.



ÉCOLE DE DANSE de Saint-Mandrier

Après une très belle saison 2023 intense, entre les stages, les concours et nos deux spectacles, c'est avec un grand plaisir que nous vous retrouverons le 5 septembre pour une nouvelle année de danse dans cette ambiance familiale et professionnelle qui caractérise notre belle école depuis bientôt 45 ans.

Nous vous proposons des cours de danse Classique, Modern-Jazz, Street Dance, Cabaret-talons, Hip-Hop, Rock, Salsa-Bachata et Pilates, du niveau éveil à partir de 3 ans au niveau adulte débutant ou confirmé. Des cours d'essai vous sont offerts afin que vous puissiez tester toutes les disciplines qui vous intéresseraient.

Nous vous attendons pour partager cette belle passion de la danse avec nos professeurs : Margaux Laurence, Angélique Pialat, Manon Antonelli, Charley Carnasciali, Chrystelle Rios, Carine Chaudy et Antonia Rossi.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question au 06.15.87.24.15 ou 06.24.75.44.17 ou par mail : danse.stmandrier@gmail.com

Inscriptions : salle de danse, jeudi 31 août et vendredi 1^{er} septembre, de 17h à 19h, puis, aux horaires des cours du mardi au vendredi.

Yannick DEÏAS

ÉCOLE DE DANSE DE SAINT-MANDRIER

CLASSIQUE | MODERN JAZZ | PRÉPARATION CONCOURS | ÉVEIL DÈS 3 ANS



HIP-HOP | STREET | CABARET | YOGA | PILATES | DANSE DE SALON



RUE ANATOLE FRANCE
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
06 15 87 24 15 / 06 24 75 44 17
danse.stmandrier@gmail.com



Délégation de Saint-Mandrier
anfemsaintmandrier@gmail.com



L'ANFEM œuvre pour les Familles de Militaires. C'est une association reconnue d'utilité publique comprenant près d'une soixantaine de délégations en France et plus de 4 000 adhérentes.

Sa raison d'être ? Solidarité, Amitié, Entraide pour toutes les femmes issues de la sphère des Armées, souvent éloignées de leur famille par les mutations professionnelles de leurs époux, et parfois isolées du fait de missions prolongées, embarquements, opérations extérieures. Pour toutes les familles de militaires ayant besoin d'un soutien suite à un événement imprévu : accident, maladie ou tout autre.

Lors de notre opération "l'ANFEM se bouge", notre délégation a parcouru 9 483 km pour soutenir nos blessés. Au niveau national, ce sont 116 061 km parcourus et la délégation de Saint-Mandrier a obtenu le second score après celle de Bordeaux.

Nous participons également aux actions d'entraide au niveau national. Actuellement, il s'agit du financement de l'éducation de 25 chiens aidant pour les blessés Stress Post Traumatique.

Nous serons présentes au forum des Associations de Saint-Mandrier ainsi qu'au forum des familles Armées les 15 et 16 septembre à Toulon (salle SURCOUF de l'Escalé AMIRAL RONARCH). Les activités artistiques, culturelles, manuelles ou sportives que nous vous proposons sont l'occasion de tisser des liens d'amitié et de solidarité dans la région.

Vous souhaitez nous rejoindre, rendez-vous au goûter de rentrée au square Marc Baron, lundi 11 septembre à 14h30.

Facebook : ANFEM St-Mandrier
Site national : www.anfem.fr
Instagram : anfemstmandrier